

DÉPARTEMENT DE LA SARTHE

COMMUNE D'YVRÉ L'ÉVÊQUE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

Le 23 mars 2026

DATE D’AFFICHAGE

Le 23 mars 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 27

Présents : 27

Votants : 27

L’an deux mille vingt-six, le vingt-sept mars à 19h00, le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur JUIGNÉ Mickaël, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

JUIGNE Mickaël ; LAUTRU Sylvie ; MASSARD Louis ; CHEVALIER Marie ; DELISLE Jérôme ; BLONZ Annie, LE ROUX André ; HARICOT Diane ; PARISOT Gaël ; OWCZAREK Aube-Catherine ; LAUTRU Julien ; CHÉENNE Sabine ; DAVOY Paul ; LEPERDRIEL Flavie ; LEROI Thomas ; CHEVALIER Marlyne ; GENTILHOMME Damien ; BARDONNAUD Mélanie ; MUCHERY Bertrand ; REIGNIER Sophie ; RUEZ Emmanuel ; FLEURY Damienne ; GUYON Jean-Philippe ; PIRA Fanny ; CASTILLON Pierre ; POIRIER Christian ; BOCQUENET Mélanie

EXCUSÉS :

ABSENTS :

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

Objet : Lecture de la charte de l’ élu local

Le maire donne lecture de la charte de l’ élu prévue à l’article L1111-1-1 du CGCT et en remet une copie aux conseillers.

Pour copie certifiée conforme.

Yvré l’Evêque, le 31 mars 2026

Délibération certifiée exécutoire en raison de sa publicité et de sa transmission en Préfecture ce jour

Secrétaire de séance

Marie CHEVALIER



Monsieur Le Maire,

Mickaël JUIGNÉ

